

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>7<sup>ème</sup></b>
Nom de site	PARIS (AVENUE DE SAXE)	Numéro	7510000013
Adresse du site	<b>4, villa de Saxe</b>	Hauteur	R+7 (28,15m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Privé</b>	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ce projet consiste à déployer 6 antennes pour la 2G/3G/4G/5G</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Changement d'un azimut par rapport à V1 240 => 220° Partage de la fréquence 2100MHz pour la 4G/5G -Free présent (20°, 130° et 270°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	<b>17/03/2023</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>20/03/2023</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>17/04/2023</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations règlementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes à faisceau orientable pour la 5G (fréquence 3500 MHz) et de 3 antennes à faisceau fixe pour la 2G/3G/4G/5G (fréquences : 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz), orientées vers les azimuts 20°, 130° et 240°.		
Distance des ouvrants	Porte d'accès à la terrasse à 7m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 20° < 3V/m ; 130° < 3V/m ; 220° < 4V/m 5G (3500) : 20° < 2V/m ; 130° < 2V/m ; 220° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	30,90m		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	6 nouvelles antennes intégrées dans 3 fausses cheminées
Zone technique	La zone technique sera placée en toiture de l'immeuble

**Date :**

**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

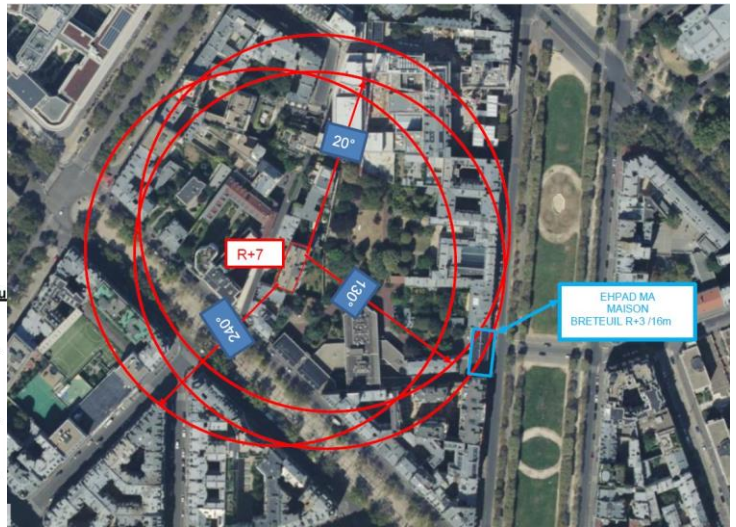
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

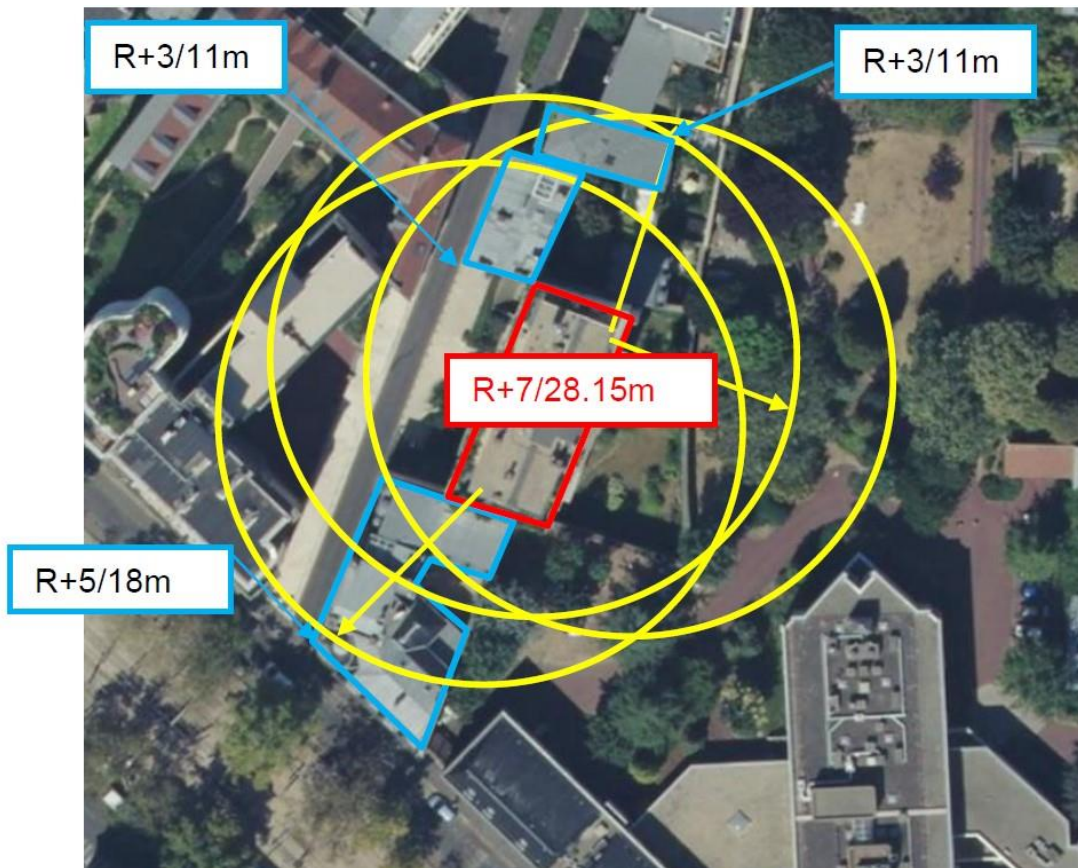
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
EHPAD MA MAISON BRETEUIL	62 AV DE BRETEUIL 75007 PARIS	16 m	OUI	118 m	1.81

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**

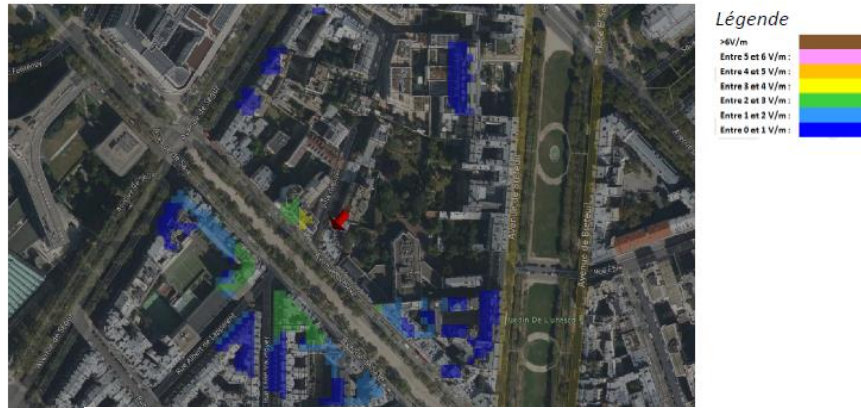




## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

### v. Azimut 220°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

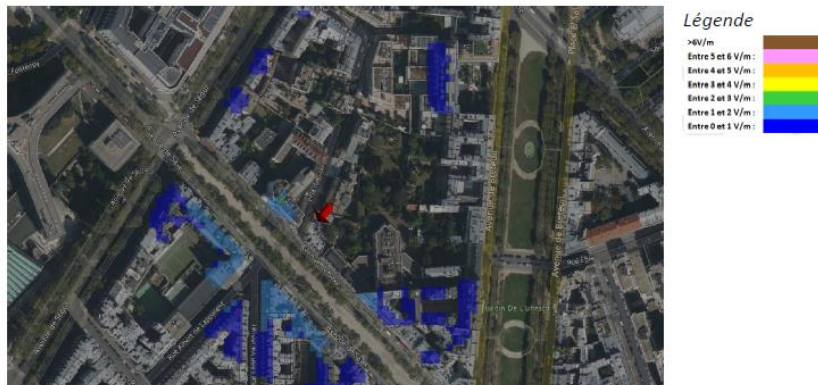
	Azimut 20°	Azimut 240°	Azimut 130°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	13.5 m	25.5 m	24.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

### vi. Azimut 220°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 20°	Azimut 240°	Azimut 130°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	16.5 m	25.5 m	25.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

AVANT



APRÈS



**Vue des Azimuts**

Azimut 20° :



Azimut 130° :



Azimut 240° :

